Le résultat net par action du groupe s'établit à 0,36 €, à comparer à 0,39 € pour le premier semestre 2004, soit un recul de – 7,7 %.

Evolution récente et perspectives d'avenir.

Malgré une faible progression du chiffres d'affaires à données comparables, la rentabilité estimée devrait être en ligne avec nos prévisions communiquées pour 2005.

Le second semestre 2005 sera consacré à la mise en œuvre du processus d'intégration des sociétés Boiron, Dolisos et Unda. Ce projet qui porte sur l'organisation industrielle, logistique, marketing, commerciale et informatique s'est traduit à l'international par la fusion juridique des entités canadiennes de Boiron et Dolisos le 1er août dernier.

En France, un accord de préparation à la fusion et un accord de méthode ont été signés par la direction et les instances représentatives du personnel afin d'organiser le processus d'information-consultation des salariés sur le projet de réorganisation. La mise en oeuvre de la nouvelle organisation devrait débuter à la fin de l'année 2005 aprés que l'avis des instances représentatives du personnel soit rendu.

Sur le plan du développement médical, le groupe a décidé de renforcer le réseau de visite médicale avec la création de 21 postes de visiteurs médicaux en France.

Par ailleurs, l'industrie homéopathique confrontée à de nouvelles attaques investit plus que jamais dans la mise en évidence de l'efficacité de ses médicaments tant d'un point de vue clinique et médico-économique que du point de vue de l'intérêt de santé publique.

C. — Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2005 – Période du 1er janvier au 30 juin 2005.

Articles L. 232-7 du Code de commerce et 297-1 du décret du 23 mars 1967)

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société Boiron, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes. Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, sous la forme de comptes intermédiaires tels que définis dans le règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard, d'une part, des règles de présentation et d'information applicables en France et, d'autre part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne tels que décrits dans les notes annexes.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

— la note 1.1 de l'annexe qui expose les options retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés, qui n'incluent pas toutes les informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et permettant de donner, au regard de ce référentiel, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation ;

— la note 1.1 de l'annexe qui expose les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Villeurbanne et Neuilly, le 22 septembre 2005.

Les commissaires aux comptes :

Deloitte & Associés : ALAIN DESCOINS ;

Barbier Frinault & Autres : NICOLAS JOB.

97519

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE HAUTE NORMANDIE

Banque coopérative régie par la loi no 99-532 du 25 juin 1999.
Capital : 88 390 780 €.
Siège social : 43 *bis*, rue Jeanne d'Arc, 76000 Rouen.
383 569 878 R.C.S. Rouen.

Situation trimestrielle au 30 juin 2005.
(En milliers d'euros.)

Actif	Montant
Caisse, Banque centrale, C.C.P.	16 139
Effets publiques, valeurs assimilées	0
Créances sur établissements de crédit	3 297 569
Opérations avec la clientèle	3 159 857
Obligations & autres titres à revenu fixe	249 306
Actions et titres à revenu variable	132 571
Participation & activité portefeuille	10 670
Parts dans les entreprises liées	232 994
Immobilisations incorporelles	6 479
Immobilisations corporelles	49 218
Autres actifs	233 119
Comptes de régularisation	71 446
Total actif	7 469 368

Passif	Montant
Banques centrales & C.C.P.	3 044
Dettes envers les établissements de crédit	1 071 139
Opérations avec la clientèle	5 601 812
Dettes représentées par un titre	20 951
Autres passifs	22 429
Comptes de régularisation	92 420
Provisions pour risques et charges	53 558
Dettes subordonnées	20 930
Fonds pour risques bancaires généraux	125 360
Capital souscrit	110 488
Primes d'émission	93 904
Réserves	245 695
Report à nouveau	– 2 362
Total passif	7 459 368

Hors bilan	Montant
Engagements de financement donnés	498 902
Engagements de garantie donnés	37 449
Engagements sur titres donnés	0
Engagements de financement reçus	31 106
Engagements de garantie reçus	34 033
Engagements sur titres reçus	165

97515

CENTRE BOURSE
(Capital détenu à 100 % par Klépierre.)

Société en nom collectif au capital de 3 812 500 €.
Siège social : 5, avenue Kléber, 75116 Paris.
300 985 462 R.C.S. Paris.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, approuvés par l'assemblée générale du 30 juin 2005, ont été publiés dans le journal d'annonces légales « Petites Affiches » du 16 septembre 2005.

97466

LA CHAUSSERIA

Société anonyme au capital de 1 830 020,87 €.
Siège social : 68, rue de Passy, 75016 Paris.
660 800 798 R.C.S. Paris.
Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre 2005.

Chiffres d'affaires comparés (hors taxes).
(En milliers d'euros.)

	2005	2004
Premier trimestre	865	584
Deuxième trimestre	912	843

97517